

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

PARAISANT LE 15 ET LE DERNIER JOUR DE CHAQUE MOIS

Matahiti 133 N° 22		TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI				Mahana 16 no Tiunu 1984	
Cours Franc Pacifique	Polynésie française	France et territoires français d'outre-mer		Etranger		Annonces et avis :	
		Voie maritime	Voie aérienne	Voie maritime	Voie aérienne	Annonces judiciaires, commerciales et annonces diverses : la ligne. . . 150 frs Les mêmes renouvelées : la ligne. . . 60 frs Publications de sociétés philanthropi- ques, littéraires, scientifiques, spor- tives, coopératives, syndicales, etc... la ligne. . . 108 frs	
Prix d'un exemplaire	150	180	228	198	270		
Abonnement : six mois	1.800	2.160	2.700	2.340	3.240		
un an	3.300	4.020	5.100	4.500	6.180		

Les demandes devront être adressées au Chef de l'Imprimerie et sont payables d'avance - C.C.P. N° 9113969.

Les annonces doivent parvenir à l'Imprimerie au plus tard 6 jours ouvrables avant la parution du Journal - B.P. N° 117.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU GOUVERNEMENT LOCAL

Pages

- 1984 12 juin Arrêté n° 1032 CG portant définition des mesures d'application des dispositions de l'article 7 de la délibération 84-20 du 1er mars 1984 relative au code des marchés publics. . . 779

AVIS OFFICIEL

- Listes de candidats à l'élection des représentants à l'Assemblée des communes européennes . . . 780

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU GOUVERNEMENT LOCAL

ARRETE n° 1032 CG du 12 juin 1984 portant définition des mesures d'application des dispositions de l'article 7 de la délibération 84-20 du 1er mars 1984 relative au code des marchés publics.

Le conseil de gouvernement de la Polynésie française,
Vu la loi n° 77-772 du 12 juillet 1977 relative à l'organisation de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 858 AA du 27 mars 1984 rendant exécutoire la délibération n° 84-20 du 1er mars 1984, portant approbation du code des marchés publics de toute nature passés au nom du territoire de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu l'arrêté n° 835 AA du 3 mai 1984 portant établissement du cahier des clauses administratives générales concernant les marchés passés au nom du territoire de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération 84-20 du 1er mars 1984 en son article 7 ;

Vu l'arrêté 841 CG du 3 mai 1984 fixant la composition de la commission chargée du dépouillement des offres relatives aux marchés sur appel d'offres ;

En ayant délibéré dans sa séance du 16 mai 1984,

Arrête :

Article 1er.— Parmi les critères de choix des entreprises concurrentes, en matière de commande publique par appel d'offres, par voie de négociation ou sur lettre de commande, les intervenants publics doivent retenir les "références entreprises" relatives aux réalisations antérieures en ne prenant en compte que celles qui sont relatives aux travaux exécutés dans le territoire en application du code des marchés publics de toute nature passés au nom du territoire de la Polynésie française et de ses établissements publics.

Art. 2.— Les services et établissements publics territoriaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Papeete, le 12 juin 1984.

Pour le conseil de gouvernement

Le vice-président,

G. FLOSSE.

Vu et rendu exécutoire,
le 12 juin 1984,Le haut-commissaire,
par délégation :Le secrétaire général,
B. LABARTHE.

AVIS OFFICIEL

Listes de candidats à l'élection
des représentants à l'Assemblée des communautés européennes.

« LISTE POUR LES ETATS-UNIS D'EUROPE »

1. Henri Cartan.	27. Huguette Cormier-Gayer.	55. Louise Caillol.
2. Janine Lansier (née de Lipkowski).	28. Jean Ordner.	56. André Rossard.
3. Corentin Calvez.	29. Arnaud Lizop.	57. Odette Chapel-Vergand.
4. Gérard Israel.	30. Josiane Allard.	58. Pierre Dervaux.
5. Noël Perna.	31. Bernard Moinet.	59. Michel Teitgen.
6. Adrien-Jean Marulier, dit Aurélien Madrier.	32. Monique Boury.	60. Michel Klein.
7. Véronique Dauriac (née Marcilloux).	33. Jean-Pierre Lorriaux.	61. Francis Vetti.
8. Laurent Grégoire.	34. Roger Lhombread.	62. Sophie-Charlotte Bossard.
9. Claude-Laurent Genty.	35. Pascal Hureau.	63. Christian Saint-Poulof.
10. Jack Menant.	36. Raymond Hickel.	64. Jean-Pierre Louys.
11. Yvonne Darteil.	37. Georges Baranowski.	65. Jack Rouger.
12. Danièle Senet (née Ract).	38. Jérôme Andreani.	66. Christiane Peter Bacchler.
13. Guy Mariaud.	39. Paule Quilichini.	67. Philippe Schmitt.
14. René Baysset.	40. Bruno Poisson.	68. Bruno Frotyer de La Messelière.
15. Roland Gatel.	41. Florence Mothe.	69. Odette Auzende (née Lefevre).
16. Georges Portocallis.	42. Erica Chauvin (née Krennerich).	70. Marcel Simonnet.
17. Mohamed Laradji.	43. Claude Robert.	71. Edouard Socrate.
18. Stéphane Levesque.	44. Nadine Grafelle.	72. Nadine Broquet.
19. Noëly Watin.	45. Serge Babikian.	73. Serge Plenier.
20. Dominique Magnant.	46. Gérard Gelée.	74. Dieudonné Soulie.
21. Paul Sabourin.	47. Henri Cinaud.	75. Raymond Gernelle.
22. Jacqueline Verdeaux.	48. Jean-Eudes Tesson.	76. Marie-Charlotte Le Berre, dite Dodik.
23. Pierre Rousselot.	49. Bertrand Schoentgen.	77. Christian Nardin.
24. Liliane Marazano (née Chevillard).	50. Pierre Lebreton.	78. Isabelle Fouche.
25. René Cassier.	51. Georges Peyronnet.	79. Pierre Vallerie.
26. Yann Poilvet.	52. Marina de Woyna.	80. Pierre Randet.
	53. Renaud Feld.	81. Etienne Hirsch.
	54. Paul Verbeke.	

LISTE « U. T. I. L. E. (UNION DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS POUR LA LIBERTE D'ENTREPRENDRE) »

1. Gérard Nicoud.	28. Germaine Schell.	55. Albert Loisy.
2. Jean-François Chiloux.	29. Bernard Valette.	56. Louis Vennetier.
3. Jean Soupa.	30. André Borderes.	57. Claude Monnet.
4. Constantin Simakis.	31. Renée Deshorties.	58. Robert Schettini.
5. Claude Peltier.	32. Max Florentin.	59. Gérard Gitton.
6. Bernard Manovelli.	33. Robert Schilis.	60. André Bardol.
7. René Thomas.	34. Paul Fructus.	61. François Vigouroux.
8. Alexandre Proust.	35. Yves Taron.	62. Jean-Claude Louvier.
9. André Arnould.	36. Jacky Kaufman.	63. Paul Havad.
10. Robert Berger.	37. Robert Azema.	64. Guy Leroy.
11. Jean-Pierre Gaudiard.	38. André Henenbelle.	65. Roger Homerville.
12. Jean-Paul Regeamortel.	39. Bernard Raffin.	66. Paul Gres.
13. Georges Binois.	40. Paul Sole.	67. François Durand.
14. Liliane Cunin-Robineau.	41. Guy Bizet.	68. Gilles Beillon.
15. Monique Marquer (née Duval).	42. Paul Lamouche.	69. Solange Beucher.
16. Gilles Legros.	43. Jean Mariotti.	70. Patrick Precigout.
17. André Frandon.	44. Patricia Tricoche (née Perrichon).	71. Robert Marlet.
18. Harris Donellan.	45. Pierre Charreton.	72. Bernard Souliers.
19. Yvon Cohen.	46. Yvonne Garnier.	73. Gérard Benayoun.
20. Daniel Dueroq.	47. Robert Giordana.	74. Francis Swiczka.
21. André Mariette.	48. Jean Huybrechts.	75. Edmond Guillaume.
22. Danielle Papuga.	49. Henri Tovar.	76. Michel Frémondrière.
23. Claude Piel.	50. Antoine Chalencon.	77. Yves Rispal.
24. Christian Haas.	51. Pierre Augereau.	78. Bernard Grandjean.
25. Hélène Bourdine.	52. José Anido.	79. Jacques Vioux.
26. Jean Le Goff.	53. Cyril Landsweerd.	80. Jacques Gerbault.
27. Gaston Leblond.	54. Michel Rodi.	81. Pierre Poujade.